

COMITE DU JURA FFPJP

Réunion du 27 septembre 2013 à 19h au siège social

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne LESCALIER, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Michel PERRUSSEL, Marc SERTILLANGE et Maurice TRIBUT.

Excusés :

MM. Jean BINDA, Michel DEMOUGEOT, Christian CANIOTTI, Christian MONNOYEUR.

Docteur EL OUAZZANI.

La réunion commence à 19h00 sous la présidence de Paulo DE BASTOS :

Le Président souhaite la bienvenue aux membres. Il commence par évoquer les disparitions de M. Jean-Claude HUBERT, ancien président de MOIRANS, de M. Jean BLONDEAU-PATISSIER, ancien président de MONTAIGU dans les années 94-95 et de M. Marcel GUERRIER, ancien président du CD 01, dirigeant de la Ligue Rhône-Alpes qui avait noué des liens d'amitié très forts avec notre Comité et, en particulier, avec son prédécesseur Jean-Marie MARAUX. Nous avons également une pensée pour Bernard LIMOGES de POLIGNY qui a perdu sa fille Chloé âgée de 22 ans. Pour eux, le Président demande quelques instants de recueillement.

Dans le chapitre sportif, félicitations à Jean et Samuel BINDA du Carreau Champagnolais qui ont atteint les demi-finales du championnat de France doublette provençal à Beaucaire, garantissant leur participation au championnat de France en 2014 normalement prévu à CAVEIRAC dans le Gard. Le Comité Directeur les applaudit. Merci à eux d'avoir porté si haut les couleurs jurassiennes. Bravo aussi au CD 90 qui s'est incliné en quart de finale.

Félicitations aux trois clubs Saint Claude, PCHS et Salins qui sont sortis de la phase départementale avec un tirage assez délicat pour un premier tour de zone pour les concernés puisque les San Claudiens ont rencontré MACON, PCHS a reçu BOURBON-LANCY et les Salinois se sont déplacés à MIREBEAU SUR BEZE. Malheureusement, SALINS et PCHS se sont inclinés mais SAINT-CLAUDE s'est imposé face à MACON. Nous souhaitons aux San Claudiens une bonne continuation pour la suite de la compétition.

Félicitations également à l'équipe de CHAMPVANS emmenée par Michel BOURGEON, Pascal MONNIER et Mathieu LEROY qui a remporté la Coupe Franco-Suisse à VILLENEUVE.

Le Président est ravi du succès du 15 août à PASSENANS (214 triplettes) pour toutes les raisons connues et pour les très beaux plateaux sportifs des régionaux de POLIGNY, LONS LE SAUNIER et BLETTERANS.

1 : Approbation du compte-rendu du 10 mai 2013

Il est approuvé à l'unanimité.

2: Compte-rendu du Conseil National par Jean-Marie MARAUX

- Effectif : - 1.7 % sur 2013 (On enregistre la même baisse dans le CD39)
- Finances : Situation bien meilleure avec la fin de l'emprunt pour la carte à puce. Les dépenses budgétaires sont respectées.
- Catégorisation : des propositions ont été faites par la commission avec des calculs de points en fonction des concours et aussi en fonction de la provenance des licenciés inscrits. L'étude est en cours et il est nécessaire que les principes retenus puissent être compatibles avec le système informatique Gestion concours.
- Création d'une plaquette fédérale qui pourra être personnalisée pour chaque Ligue. Une commande de 300 exemplaires par Ligue minimum est nécessaire pour obtenir un prix de 1.50 € la plaquette. Les Ligues pourront apporter leurs propres informations en plus de celles de la FFPJP. Ces plaquettes seront distribuées auprès des clubs.
- Championnat de France 2014 : Le CD 40 des Landes a décliné l'organisation du championnat jeunes. Pas de candidature actuellement et relance auprès des CD. Les équipes de la Réunion sont réintégrées dans les différents championnats de France suite à régularisation de leur situation.

Création du championnat de France tête à tête féminin en 2014.

Rappel : Il est impératif d'organiser des qualificatifs départementaux pour tous les championnats de Ligue. Aucun ligue OPEN. Une exception pourrait être permise concernant les championnats qui n'ont pas de championnat départemental (exemple, une ligue fait un championnat doublette provençal alors que les CD n'en organisent pas). Les ligues doivent respecter également le cheminement suivant : Qualificatif Ligue au niveau du département, Finale Ligue et ensuite championnat départemental. D'autre part, aucun qualificatif pour le championnat de France ne peut être organisé l'année N – 1.

Pour les jeunes, la DTN proposera une répartition des équipes aux championnats de France à l'intérieur de chaque ligue avec possibilité ou non de permettre la qualification au niveau départemental pour les CD qui rentreront dans les critères retenus (nombre de licenciés et résultats sur compétitions nationales).

- Championnat de France 2015 : Ils se dérouleront sur la période de fin juin à fin septembre afin de laisser des dates pour les qualifications départementales et régionales.

Pour le tripléte, il sera proposé un championnat à 256 pour le normal et un championnat à 128 pour le promotion.

- Un classement individuel des joueurs et joueuses sera mis en place sur Geslico avec les résultats sur les championnats de France et les nationaux.
- CNC : Tout forfait après la mise en place du calendrier donnera droit à une amende de 1000 €.
En 2015, Il n'y aura plus de possibilité d'entente entre clubs pour les féminines, par contre entente pour les jeunes toujours possible.
- Pour les nationaux en doublette, il sera possible d'en organiser mais obligatoirement si un national tripléte est programmé).
- Pour les nationaux, la FFPJP propose une formation pour les délégués à la charge des Ligues.
- Date limite d'inscription au calendrier 2014 des nationaux : 31 octobre 2013.
- Modification de la dotation des nationaux :
 - Tripléte féminin et Mixte : 1500 € 2100 €
 - Doublette féminin et Mixte : 1050 € 1400 €

- Les cahiers des charges des championnats de France seront reformatés ainsi que le cahier des charges d'organisation du Congrès.
- Presse : Suite à l'arrêt du Boulisme, des contacts sont en cours entre la FFPJP, Rhône-Alpes Pétanque et la société OBUT.
- Appel d'offres pour assurances : MMA a été reconduit avec un montant de 0.77 au lieu de 0.80 €.
- La finale de la Coupe de France 2013/2014 se déroulera à BRIVE LA GAILLARDE.
- Formation FFPJP pour la discipline : Une formation se déroulera à Dijon le samedi 9 novembre avec MM. GRANDE et DESBOIS comme intervenants. Le Président de la Ligue Joël PLAUT est favorable à recevoir des dirigeants de notre Ligue. En ce qui concerne le CD 39 ce sont Patrick CROTET et Michel GONCE qui participeront à cette action de formation.
- Les délocalisations d'affaires disciplinaires doivent être validées par la FFPJP et surtout doivent concerner que des cas très spécifiques.
- DTN :
 - BF 1 : Aucune modification.
 - BF 2 : 3 sites de formation pour 42 candidats. (pas de candidats jurassiens)
- Collecte des adresses mails des licenciés + numéros de téléphone portable. Pour encourager les CD qui auront rempli plus de 60 % de leur effectif, une gratuité des licences jeunes (Benjamin à cadet) sera accordée au CD.
- Enquête sur l'arbitrage : Amendes pratiquées par les CD pour absence d'arbitre de la part des clubs ou autres pénalités.

3 : Point sur les championnats du Jura, Ligue et France

Résultats France : Michel DEMOUGEOT transmettra son compte-rendu du championnat de France Triplette Promotion à Joseph ILLANA.

Championnat Jeunes de Nevers : il manque à Joseph ILLANA les comptes-rendus des délégués des équipes cadets, minime et juniors : au total 4 comptes rendus. Michel BOURGEON se charge de contacter les délégués concernés, de récupérer au plus tôt ces comptes rendus, afin que nous ne subissions pas un nouveau rappel lors de la prochaine réunion de la ligue le 4 décembre 2013.

Indemnités France : Dépassement constaté en hôtellerie (+50.00 € lors du France triplettes vétérans)

Photos : Le Président n'apprécie pas du tout de voir des délégations portant le maillot de leur club lors des championnats de France alors que le CD 39 attribue 80 € par joueur pour l'habillement. Il est soutenu par l'ensemble des membres et une autre solution sera envisagée dès l'année prochaine.

Gilles OUTREY signale un fait regrettable : un contrôle de boules inopiné effectué au beau milieu de la partie lors du France tête à tête à CAEN, ce qui a déstabilisé les joueurs dans leur match.

4 : Point sur les commissions :

Jeunes :

formation initiateurs : le 17 juillet 2013 à LONS sous l'autorité de Michel BOURGEON et Jacques MILLET. Ont suivi cette formation : PITON Ludivine, ANGONIN Céline, PIARD Corinne de Moirans, BRIZARD Angélique, DA COSTA Nadia d'Orgelet, LEBLANC Michel, LEJEUNE Jérôme, JANOD Nicolas, JOURNOT Philippe de l'ABJ et CANIOTTI Loïc, ANGONIN Emmanuel de Moirans.

Bicbo Jeunes à Chalon: en minimes, Nathan NICOD, Thibaut GRILLOT et Enzo GUYON (Champvans et Arbois) sont vainqueurs. En cadets, Laurie GUILLEMENEY, Charline MONTALTI et Antonin JOURNOT de l'ABJ l'emportent sur Mathis DELIOT, Kélian DURY et Jayson ALVES (Champvans et Moirans).

Sélections départementales jeunes nés en 1998, 1999 et 2000 si niveau suffisant et féminines nées en 1994 et 1995 : 22 septembre à Mont sous Vaudrey à 9h. Ont été retenus pour les sélections régionales : DURY Kélian, JANVIER Lucas, GROSSE Maxime, ALVES Jayson. Pour les espoirs féminines: GUILLEMENEY Margaux et PARROT Julie (Pour cette dernière, sous réserve) iront directement en sélections de zone à Illzach le 10 novembre avec Dylan GLAB et Cassandra GLAB déjà retenus par la DTN.

Sélections régionales jeunes et féminines le 5 octobre au boulodrome régional à 9h : les éducateurs pour le CD39 seront : MILLET Jacques, TRIBUT Maurice, BOURGEON Michel et NICOD Philippe. La ligue réglera les repas des éducateurs et joueurs et le CD 39 indemniserà les frais de déplacement pour les jurassiens.

Réservations repas: Michel BOURGEON.

Journée par catégorie réservée aux benjamins et minimes le 23 octobre au boulodrome régional dès 9h :

Journée championnat des clubs le 30 octobre au boulodrome régional dès 9h.

Concours de Passenans : 48 joueurs : même participation qu'en 2012, avec 22 non licenciés, ce qui est particulièrement intéressant.

Livre de Frédéric NACHIN : achat de 10 livres à 20€ vendu aux clubs par le biais du CD39 : le Comité Directeur est d'accord. Revente ensuite aux clubs et personnes intéressées.

Bourse aux jeunes du Conseil Général : demande effectuée et en cours de traitement.

Examen BF1: il est organisé par la Ligue qui choisit la date du 14 décembre comme journée de formation et l'examen aura lieu le week-end des 1er et 2 février 2014, sans doute à Arc les Gray. Il y a 5 candidats pour le CD39: BEY Thierry, BIDEAUX Mickaël, JOURNOT Philippe, CANIOTTI Nadine et JANOD Nicolas.

Championnat de France Jeunes: Sur les 12 équipes qualifiées à la Ligue, 9 étaient Jurassiennes.

Le championnat de France se déroule en poules de 6 équipes :

1^{ère} et 2^{ème} qualifiées pour les 1/16 du championnat de France

3^{ème} et 4^{ème} qualifiées pour les 1/16 de la coupe de l'Avenir

5^{ème} et 6^{ème} éliminées

Michel BOURGEON nous dit être déçu car sur l'engagement de 9 équipes, une seule a participé à l'épreuve nationale, 6 ont été éliminées et 2 ont participé à la Coupe de l'Avenir.

Résultats des Jurassiens:

Minimes : 3 équipes

DELIOT Mathis, GRILOT Thibaut, NICOD Nathan (Champvans) 1 partie gagnée, 5^{ème} sur 6 : éliminés

LUGAND Vincent, BAYRAM Hamza, ETIGNARD Davy (ABJ, Moirans) 0 partie gagnée, 5^{ème} sur 5 : éliminés

MARCHAND Dylan, FERNANDEZ Jordan, GUYON Enzo (Salins, Arbois) 1 partie gagnée, 6^{ème} sur 6 : éliminés

Cadets : 3 équipes

BERREZ Lucas, DURY Kelian, ALVES Jayson (Moirans) 3 parties gagnées, 2^{ème} sur 6 : qualifiés : perdent en 1/16 du championnat de France

PICHERY Yohan, POMARO Maxime, GAUGIER Sullivan (ABJ) 0 partie gagnée, 6^{ème} sur 6 : éliminés

BIDEAUX Bryan, PETIOT Luca, TREMAUD Benjamin (Champvans) 2 parties gagnées, 5^{ème} sur 6 : éliminés

Juniors : 3 équipes

BILLEY Guillaume, BOURGEON Dorian, LEROY Mathieu (Champvans) 2 parties gagnées, 3^{ème} sur 6 : qualifiés pour la coupe de l'Avenir : perdent en 1/16

BOIVIN Jayson, NICOD Bastien, GLAB Dylan (Champvans) 2 parties gagnées, 3^{ème} sur 5 : qualifiés pour la coupe de l'Avenir : perdent en 1/8

JOURNOT Elie, ANGONIN Tristan, POMMIER Valentin (Moirans) 0 partie gagnée, 6^{ème} sur 6 : éliminés

Sportive :

Bilan CDC Elite et honneur :

Arbitrage à désigner lors de la réunion de janvier pour chaque journée.

Mieux définir les bénévoles de ces journées.

Forfait et amendes : POLIGNY : 80€

BLETTERANS qui était absent le 31 août échappe à l'amende car le club a prévenu la commission et leurs adversaires.

Elite féminine: ABJ1, SALINS et BLETTERANS accèdent au CRC.

Honneur féminine: ABJ2 accède en Elite.

Elite Senior: SALINS 3 accède en CRC2

Honneur Senior: PCHS1 accède en Elite.

Toutes les autres montées ou descentes dépendent des phases régionales et nationales, donc en attente.

Compte tenu de certains problèmes pour que les rencontres aient lieu, d'annulation de dernière minute, de résultats non transmis, le classement en Promotion ne peut être réalisé, et ce, malgré plusieurs relances de la responsable. **De fait, une réunion avec tous les responsables d'équipes est prévue le 17 novembre à 10 heures au boulodrome régional.**

CNC : 19 et 20 octobre : 8 équipes

Début : samedi 9h30 et 8h30 le dimanche matin

Arbitre : Georges LAMEIRAS

Délégué : Paulo DE BASTOS

Buvette : Françoise GAUTHIER, Patrick CROTET, Gilles OUTREY, Daniel BUSSARD.

Préparation de la finale CDC le 17 novembre :

Arbitre : Patrick GRUNEISEN est chargé de la désignation d'un arbitre.

Bénévoles : Michel BOURGEON, Paulo DE BASTOS et Com Sportive.

D'autre part, le CD39 mettra une partie de ses terrains à la disposition du CD25 pour un concours avec 16 triplettes masculines et 8 triplettes féminines. Ce dernier reversera 1€ par joueur au CD39 qui fournira l'arbitre qui sera payé par ses soins. Le CD 39 s'occupera de la tenue de la buvette.

A l'attention des présidents(es) de clubs : Prévoir d'ores et déjà le nombre d'équipes que vous allez engager au championnat des clubs 2014. Vous aurez à confirmer ce nombre le jour de l'Assemblée générale du CD 39.

Coupe de France : Comme précisé précédemment, 1 club en lice. A suivre.

Finances :

A ce jour, le montant de l'actif est de 85 180.05 €.

Jean-Marie MARAUX présente une situation plutôt saine avec des subventions satisfaisantes, fruit d'un travail minutieux et long au moment de l'élaboration des dossiers. Il va adresser les fiches financières aux clubs avec les différentes composantes. Antoine MARTINELLO précise qu'à ce jour 1695 licenciés dont 1560 seniors et 135 jeunes. (1726 en 2012).

38 957€ encaissés de licences, certains clubs doivent régulariser leur situation: SAINT-CLAUDE 588 € et MOIRANS: 216 €.

Comptabilité hors charges du boulodrome : la gestion courante du boulodrome, à ce jour fait apparaître un excédent de 1 435.39 €. Montant de l'actif : 6 021.15 €

5 : bilan de la journée des féminines : Stéphanie ZERBINI

Déception car peu de joueuses mais les 36 présentes étaient satisfaites. Une date en février 2014 sera retenue pour l'édition suivante.

Diffusion tardive de l'affiche pour les inscriptions. Il faut également éviter la diffusion d'informations au cours du mois d'août car elles ont peu de chance d'être traitées en raison des absences pour congés.

6 : Préparation fin de saison :

Loto : le 6 octobre à la salle des fêtes de MONTMOROT.

Présence le dimanche matin vers 9h30.

Affiches: Michel PERRUSSEL

Lots: Brigitte

Remerciement à l'E.S. MONTMOROT et son président Denis SARRAND.

INFO Date à retenir : Loto 2014: 9 novembre 2014 à DOLE.

Intervilles le 16 novembre : Patrick CROTET

8 équipes participeront : 3 équipes de LONS, 3 équipes de DOLE et 2 équipes de POLIGNY

Jocelyne LESCALIER et Philippe JARCELLAT tiendront la buvette.

Calendrier du boulo-drome 2013-2014 et départemental 2014 : les districts se réuniront **au plus tard le 25 octobre avec retour de leur calendrier (boulo-drome et départemental) au Président avant le 8 novembre 2013.**

Très important:

- **création du championnat de France tête-à-tête féminin** les 21 et 22 juin à SAINT AVOLD, jumelé avec le doublette senior masculin. Donc, il n'est plus possible de le jumeler avec le championnat du Jura doublette provençal pour cause de dates trop rapprochées. Ainsi, pour être en conformité avec le calendrier régional, il aura lieu en même temps que le championnat tête-à-tête senior masculin le 6 avril 2014. Horaire de début: 8h30.
- création du championnat Triplette mixte vétéran le 17 avril 2014.
- suppression du championnat de ligue Triplette Provençal en fin de saison en 2014 afin de nous mettre en conformité avec les textes fédéraux car aucun qualificatif pour un championnat de France ne peut être organisé l'année N-1. Il sera réintégré dans le calendrier 2015.
- championnats vétérans : comme ils se jouent en semaine et pour éviter le chevauchement avec les épreuves de lyonnaise, ils se dérouleront le mardi au lieu du jeudi.

AG du CD39 : le 30 novembre à Lons au CARCOM.

Les présidents recevront en temps voulu tous les documents relatifs à l'AG.

Réunion de 9h30 à 12h00 avec les Présidents des clubs.

Assemblée Générale plénière à partir de 14h00

Réservation : Antoine MARTINELLO

Repas du midi sur place : retour des inscriptions auprès d'Antoine MARTINELLO

Invitation Officiels : Jean-Marie MARAUX

7 : Questions diverses :

Bilan Coupe Franco-Suisse : Remerciements à Daniel BUSSARD et Robert BONTOUX. 12 équipes masculines et 2 équipes féminines ont participé. Victoire jurassienne du club de CHAMPVANS. Comme le CD39 n'a pu fournir d'arbitre, cela étant précisé dans le cahier des charges, les organisateurs lui ont facturé les frais d'un arbitre désigné en remplacement.

L'équipe gagnante sera invitée par les Suisses à l'Hivernal de Genève. Il a été remarqué des tarifs buvette élevés.

Trophée des Villes à Valence d'Agen le 31/10, le 1, 2 et 3/11 :

Le joueurs retenus sont: Julien MARAUX, Jérémy MARAUX de Salins, Nicolas JANOD de l'ABJ et Kévin PROST-BOUCLE de Saint Claude (- 22ans), celui-ci ayant été repéré par notre fédération ces derniers mois.

La date limite d'inscription était fixée fin août. Le Président s'est basé sur le classement des joueurs seniors à la mi-juillet pour les déterminer.

C'est la ville de LONS LE SAUNIER qui sera représentée puisqu'elle est notre préfecture.

Si le CD39 retient la proposition de 2012, celui-ci s'était engagé à hauteur de 50% des frais globaux, donc à charge des joueurs de trouver le financement complémentaire.

Les frais globaux s'élèvent à 1 850 €. Quarterback impose 950 € de frais d'inscription. Accord du Comité Directeur pour financer à hauteur de 50%, soit la somme de 950 € .

Délégué: Michel GONCE. en effet, le délégué doit être diplômé d'un brevet d'éducateur.

Coqs sportifs : GRILLOT Thibaut, NICOD Nathan et DELIOT Mathis de CHAMPVANS. Remise organisée par le CDOS le 25 octobre à DOMBLANS.

Rapport d'incident Bletterans : Pas de suite à ce dossier car le jury du concours n'a pris aucune décision d'une part, et le joueur s'est excusé auprès de la Présidente. Néanmoins, se pose la question de la vente de certains alcools quand la compétition débute le matin. Que chacun prenne ses responsabilités afin de ne pas ternir une compétition sportive par des attitudes inappropriées.

Courrier d'Antoine MARTINELLO : Il s'avère que le courrier du président de l'ABJ est parvenu avant la rencontre, courrier dans lequel il évoque la difficulté de trouver une date pour jouer certains matchs de Coupe de France, difficulté rencontrée avec le même club, en l'occurrence SAINT-CLAUDE. Antoine MARTINELLO précise qu'il ne met nullement en cause la victoire de ce club sur l'ABJ, laquelle est logiquement acquise et sportivement méritée. Mais, tout en respectant les textes fédéraux, il faut préconiser la fixation de la date suffisamment tôt sans en changer au dernier moment.

Dorénavant, l'ABJ ne jouera ses matchs qu'à la date butoir en Coupe de France. Décision prise par le club.

Courrier de la Pétanque Salinoise : traité lors de la prochaine réunion.

Demande de Jean BINDA adressée au secrétaire général: suite à un invitation personnelle remise à Jean BINDA pour une participation à un national doublette provençal. Celui-ci souhaiterait une prise en charge des frais de déplacement. Le CD 39 refuse à l'unanimité cette demande. Seules les compétitions adressées au CD 39 peuvent faire l'objet d'une éventuelle indemnité.

Faux billets à Passenans : Le CD39 encourage les clubs à s'équiper de détecteurs de faux billets (coût 60€).

Tenue membres du CD39 :

Patrick GRUNEISEN qui était chargé de prospecter des modèles auprès d'un fournisseur présente des effets vestimentaires : chemises blanches et blousons type Polaire produits par JMR Distribution à CONLIEGE. Si les chemises ont reçu dans l'ensemble un avis favorable des hommes, il en fut différemment des féminines qui a juste raison trouvaient que leurs coupes n'étaient pas adaptées à leur morphologie.

Le modèle de blouson présenté n'a pas séduit non plus, la majorité des membres du CD 39 redoutant que son port durant la période d'été soit inadapté du fait de sa conception laineuse.

Un autre fournisseur sera recherché. Les nouvelles propositions seront à étudier lors d'une prochaine réunion.

Formation comptable organisée par le CDOS le samedi 12 octobre de 8h30 à 12h : 105 € par inscription. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire directement auprès du CDOS.

Formation PSC1 par le CRIB le 19 octobre : 55 € par personne.

INSCRIPTIONS à l'examen d'arbitre :

Les candidatures sont à adresser avant le **31 décembre 2013** :

- Au Président de la Commission des arbitres (Patrick GRUNEISEN) s'il s'agit de l'examen d'arbitre départemental.
- Au Président du CD 39 (Paulo DE BASTOS), s'il s'agit de l'examen d'arbitre de ligue.

Journée des dirigeants le 10 novembre à Belfort.

Prochaine réunion le 12 novembre 2013 à 19 heures.

La séance est levée à 22h 45.

Le secrétaire-général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39
Paulo DE BASTOS